

Déclaration liminaire des représentants des personnels du SNUipp-FSU CDEN du 15 octobre 2019

Quel bilan pour cette rentrée ? Zoom sur les chiffres

C'est un fait, notre département scolarise moins d'élèves dans les écoles publiques à cette rentrée que l'an passé. Un suivi des cohortes peut être facilement réalisé à l'aide du tableau de bord départemental. En y regardant de près, sur les trois dernières années, on s'aperçoit que la quasi totalité des cohortes d'élèves ont augmenté leurs effectifs, particulièrement en CP et CE1. Comment s'explique alors la baisse constatée à cette rentrée ?

Elle provient tout d'abord du différentiel d'effectifs entre la cohorte rentrée en 6ème cette année et celle actuellement en CM2. Cela représente un écart de 151 élèves. Ensuite, il convient d'analyser la question de la maternelle et plus précisément les 2 et 3 ans.

Côté 3 ans, nous constatons qu'il y a 261 élèves de moins en petite section cette année. Parallèlement, l'instruction à domicile dans le premier degré a doublé en 2 ans à peine (176 élèves à cette rentrée). La moitié des enfants concernés sont d'âge maternel. Cela souligne la question des conditions d'accueil en maternelle et de l'image de l'école publique.

Pour le SNUipp-FSU, réduire les difficultés scolaires des 20% d'élèves en difficulté dès le CP doit passer par un investissement fort et franc dans la maternelle en terme de postes et de formation des personnels. Arrêtons de faire de la maternelle une variable d'ajustement des dotations en poste. Faisons-en une priorité car l'investissement ainsi créé se répercutera sur des générations d'enfants puis d'adultes.

Côté 2 ans, la non comptabilisation de ces élèves hors REP et des élèves des écoles en dessous de 600m d'altitude pose une réelle difficulté à notre département. Si tous les enfants ne sont pas en capacité d'intégrer l'école à 2 ans, lorsqu'une scolarisation a lieu, elle doit se faire dans des conditions optimales. C'est à dire permettre les échanges langagiers des élèves qui grandiront progressivement dans leurs savoirs faire et leurs savoirs être. Cette non comptabilisation ignore, depuis des années, des élèves de deux ans qui sont réellement dans nos classes. Cette mesure est une négation des efforts faits par nos collègues pour les scolariser. Au final, seuls 370 élèves de 2 ans sont scolarisés à cette rentrée dans les écoles publiques alors qu'il étaient 1 453 il y a 15 ans. Nous avons perdu près de 1100 élèves dans les écoles publiques en 15 ans à cause de cette non comptabilisation. Le privé n'en n'a pas perdu autant ! 336 élèves de 2 ans sont dans le privé à cette rentrée (ils étaient 595 il y a 15 ans). Donc, lorsque le privé perd 43% de ses TPS, le public subit une perte de plus de 75% de ses élèves de 2 ans.

En conclusion à cette première partie, on peut donc expliquer la baisse constatée de 382 élèves par deux éléments: le départ en 6ème d'une importante cohorte d'élèves (la deuxième plus grosse cohorte de CM2 du département sur les 10 dernières années) et une faible cohorte de petite section cette année (de loin la plus faible cohorte de PS des 10 dernières années). Si le nombre global baisse, dans le détail,

chaque tranche d'âge voit son nombre d'élèves croître (nous y reviendrons au cours de ce CDEN).

Les PDMQDC sacrifiés sur l'autel du dédoublement

Passé cette brève analyse chiffrée, venons-en au reste. Notre département a perdu 13 postes à cette rentrée. Comme entre 2008 et 2012, il s'agit de ne pas faire trop de vague, il ne faudrait pas que les retraits de postes ne se voient trop. C'est pourquoi dix postes de Plus de Maîtres Que De Classes ont été la cible des fermetures cette année. Mis en place dans plusieurs écoles du département, y compris hors REP, ces postes avaient permis aux équipes de mettre en place des dispositifs innovants de suivi des élèves durant plusieurs années. Cela fonctionnait, les enseignants avaient fait des projets, suivi un cursus de formation ambitieux mis en place par l'administration départementale.

La mesure de dédoublement des CP et CE1 REP, médiatique mais non financée, a coupé court à tout l'investissement et l'énergie déployée par nos collègues. Cette mesure a coûté encore 2 postes pour cette rentrée, 8 en deux ans au département et s'est faite, au final, sur le dos du taux d'encadrement des autres classes. C'est une mesure avant tout symbolique qui concerne moins de 2% des classes. C'est ça l'ambition-réussite du gouvernement : ne rien faire pour 98% des classes restantes, ne rien investir pour 95% des élèves en grande difficulté qui sont scolarisés hors-REP.

Les RASED: une priorité !

Sous le vernis médiatique, la réalité est bien différente. Les enseignants font de leur mieux pour lutter contre la difficulté scolaire. C'est avec un réseau d'aide diminué de plus de 33% que nous devons agir. Nous ne disposons d'aucun rééducateur : les 16 postes ont été supprimés.

Nous n'avons pas assez de maîtres d'adaptation (les maîtres E) pour suivre les élèves en grande difficulté. Quant aux psychologues scolaires, près d'un quart des postes sont vacants. A ce manque criant de moyens, on nous répond de faire des mails au pôle ressource, on nous répond qu'il s'agit de simples problèmes de répartition.

Si notre mobilisation collective a permis l'an passé d'obtenir la création d'un poste de maître E (après deux autres les années précédentes), nous continuons d'alerter l'administration départementale sur cette disette en RASED. Il est urgent de favoriser la réussite de tous les élèves. Cela passe par des créations de postes et des départs en formation spécialisée pour les personnels.

Le privé favorisé

Il y a dans le privé, un maître E pour 454 élèves alors que dans le public nous disposons d'un maître E pour 760 élèves. Si on voulait avoir le même taux d'encadrement que dans le privé il nous faudrait 20 postes supplémentaires de maître E, soit une augmentation de 66% du nombre de postes de maître E !

Malgré ça, l'école publique remplit sa mission et ses personnels mettent toute leur énergie à faire réussir chaque élève. Avec passion et engagement, ils sont à leur mission dans des conditions toujours plus difficiles. Les élèves à qui ils enseignent vivent dans des familles dont les conditions sociales se dégradent. Celles-ci ne font pas partie du cercle restreint des amis du pouvoir, des nantis, de ces premiers de cordées pour lesquels le président de la République et le gouvernement ont toutes les attentions.

Dans le même temps, l'enseignement privé, qui choisit ses élèves et qui fait oeuvre de ségrégation, bénéficie toujours de moyens plus importants que ceux accordés à l'école publique. Pour preuve le taux d'encadrement est bien plus favorable dans le privé. Il faudrait créer 23 classes pour que les élèves et les enseignants des écoles publiques bénéficient du même taux d'encadrement que dans les écoles privées ! Donc il faudrait bien 23 postes de plus pour ouvrir des classes et 20 postes de maître E pour que l'école publique offre une prestation à la hauteur du privé dans ce département. Malgré cela le privé perd encore un peu de son influence dans le premier degré grâce à l'engagement de la profession, ce dont la FSU et le SNUipp se félicitent.

Investir dans l'école

Le SNUipp et la FSU continuent de faire de la réussite de tous un des axes centraux de leurs actions et de leurs orientations. Pour y parvenir, il faut renforcer le service public d'éducation en lui attribuant plus de moyens humains et financiers. Pour cela, il est indispensable de répartir autrement la richesse. Il faut que cesse la captation d'une part toujours plus importante de la richesse par une minorité. C'est tout l'enjeu d'une fiscalité plus juste, mieux répartie qui permette de faire vivre l'égalité et la fraternité. Il faut aussi que le ministre, le président, le gouvernement et tous ceux qui ont une responsabilité au titre de l'Etat cessent le mépris et acceptent enfin de dialoguer dans un débat constructif et loyal avec les personnels et leurs représentants.